

ÉLABORATION DU PLUi25

QUESTIONNAIRE AGRICOLE

La Communauté de Communes Grand-Sud-Tarn-et-Garonne a lancé la démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Ce document PLUi sera notamment amené à définir à l'échelle parcellaire les différents zonages applicables (agricole, naturel, urbain...) sur le territoire et les règles qui s'y appliquent et ce, en cohérence avec le projet de territoire qui sera défini. Dans le cadre de l'élaboration de ce document, le diagnostic agricole doit être mis à jour afin de dresser un état des lieux de l'activité, de ses évolutions à venir et de ses enjeux de développement. Cette démarche constituera un outil d'aide à la décision pour une meilleure prise en compte de l'activité agricole lors de l'élaboration du projet et sa traduction dans les documents règlementaires du PLUi.

Vous trouverez plus d'informations sur la démarche et l'état d'avancement du PLUi sur le site internet de la Communauté de communes.



Dans ce cadre, nous vous invitons à répondre (même partiellement) à ce questionnaire qui sera exploité pour enrichir le diagnostic.

COMMUNE DU SIÈGE D'EXPLOITATION :

[Merci de renvoyer \(par mail ou voie postale\) ou de déposer ce questionnaire à la Communauté de communes :](#)

120 avenue Jean Jaurès, 82370 Labastide-Saint-Pierre
plui@grandsud82.fr

[Vous avez également la possibilité de répondre de façon dématérialisée sur notre site internet : <https://www.grandsud82.fr/elaboration-du-plui-25-questionnaire-agricole/>](#)

[Merci également d'ajouter à ce questionnaire tout document supplémentaire permettant notamment de localiser les informations transmises ou de détailler un projet d'aménagement, de diversification ou d'extension en lien avec votre exploitation agricole.](#)

Nom / prénom :

.....
.....

Adresse du siège d'exploitation :

.....
.....

1. L'exploitation

Année de début d'exploitation :

Statut :

- Propriétaire/exploitant
- Exploitant
- Entreprise

Superficie exploitée (SAU) totale :
donten fermage.

Merci de préciser la/les commune(s) concernée(s) ainsi que les SAU correspondantes :

.....
.....

Type d'activité (cocher et compléter, le cas échéant) :

- Production / filière principale :
- Accueil-agrotourisme :
- Transformation / vente directe :
- Double activité :
- Autre :

Nombre d'actifs sur l'exploitation :

- Permanents :
- Saisonniers :Si oui, merci de préciser si vous leur proposez des solutions d'hébergement (logement en location, chambre chez l'habitant, etc) :

.....
.....
Facultatif : Localisation des bâtiments liés à l'exploitation (adresse, référence cadastrale, ou localisation sur un plan).

Labellisation ou certification (si concerné) :

- Label Bio
- Certification HVE
- Autres pratiques respectueuses de l'environnement (préciser) :

Mode de commercialisation :

- Vente directe (à la ferme, marché de plein vent, etc), précisez :
- Par le biais d'un intermédiaire (artisan, distributeur, coopérative), précisez :
.....

2. Caractéristiques juridiques et servitudes

Type d'exploitation :

- SCEA
- GAEC
- EARL
- Autre (préciser) :

Régime d'activité :

- Exploitation classée au titre de la protection de l'environnement (ICPE)
- Exploitation soumise au Règlement sanitaire départemental (RSD)
- Plan d'épandage

Facultatif : préciser la localisation (adresse, référence cadastrale ou plan)

Type de production :

- Culture (préciser types et surfaces) : dont
- Céréales :
- Cultures fourragères :
- Prairies :
- Jachère :
- Cultures spécialisées :

- Maraîchage (préciser types et surfaces) :
.....
.....
- Viticulture (préciser cépages et surfaces) :
.....
.....
- Arboriculture (préciser types et surfaces) :
.....
.....
- Elevage (préciser type et nombre de têtes) :
.....
.....

3. Perspectives de l'exploitation

Âge de l'exploitant :

- moins de 40 ans
- de 40 à 55 ans
- de 55 à 65 ans
- plus de 65 ans

Si plus de 55 ans, la succession est-elle : (barrer les mentions inutiles) :

- Assurée : à titre familial à un tiers
- En projet : à titre familial à un tiers
- Pas de succession connue

Développement de l'activité :

- Phase de développement
- Régime de croisière (suit son cours)
- Cessation progressive d'activité. Si oui, précisez les raisons :
- Mutation
- Vente envisagée
- Autre

Avez-vous un projet de construction ? OUI NON

Si OUI préciser :

- Stade et nature du projet :
.....

5. Autres sujets :

Utilisez-vous la plateforme "le 82 dans son assiette" ?

- Oui
- Non

Etes-vous en lien avec une restauration collective (scolaire, ehpad, etc) :

- Oui. Si oui, précisez :
- Non. Si non, seriez-vous intéressé :

Avez-vous des haies que vous souhaitez protéger dans le cadre du PLUi :

- Oui
- Non



Pour + d'infos sur les aides à la plantation de haies

Etes-vous concerné par des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) :

- Oui
- Non

Vos terrains sont-ils irrigués ?

- Oui. Si oui, merci de préciser :
 - la superficie irriguée :
 - la ressource (ASA, retenue collinaire, ...) :
- Non

Informations utiles :

– L'Espace Emploi Formation (EREF) de la Communauté de communes accompagne les entreprises dans leurs démarches de recrutement



Pour + d'infos sur l'EREF

– Charte photovoltaïque au sol de la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne



Pour + d'infos sur la Charte PV

Traitement des données à caractère personnel :

Les données à caractère personnel seront traitées par l'autorité publique dans le cadre de sa mission d'intérêt public qu'est l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) conformément à l'article 6.1.e. du RGPD.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à l'élaboration du PLUi, sur la partie du diagnostic sur la thématique de l'agriculture. Les données vous concernant seront supprimées au terme de cinq années. Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder et rectifier les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-nous adresser un mail à : plui@grandsud82.fr

Les destinataires des données à caractère personnel sont les techniciens de la collectivité et ceux du bureau d'études mandaté par la collectivité, tout deux chargés de l'élaboration du PLUi.